

Image not found or type unknown



Crédit de maison et séparation

Par **huon**, le **16/05/2008** à **10:26**

achat à 2, conjoint jamais travaillé, élève l'enfant de 17 ans faisant des études, sans pension alimentaire, reste 10 ans à payer: comment, garder la maison, continuer à la payer, sans avoir à partager la partie ou le conjoint n'est plus là, car parti vivre chez et avec une autre personne. merci